

Versement anticipé EPL / mise en gage

Page 1 | 4

Informations relatives à la personne assurée

Employeur

Numéro de portefeuille

Nom

Prénom

Rue / n°

NPA / localité

Date de naissance

Numéro de sécurité sociale (13 chiffres)

756.

E-mail

Date de départ

La personne assurée dispose de sa pleine capacité de travail.

Oui Non

La personne assurée est mariée / vit en partenariat enregistré.

Oui Non

Nom du conjoint / partenaire enregistré

Prénom du conjoint / partenaire enregistré

Avez-vous effectué un rachat dans la prévoyance au cours des trois dernières années?

Oui Non

► Si oui:

Date

Montant

CHF

Nom de l'institution de prévoyance

Versement anticipé

Je demande un versement anticipé

le

Montant

CHF

ou le montant maximum autorisé

Nom de la banque

Bénéficiaire

Compte postal ou IBAN

Mise en gage

Je demande une mise en gage

le

Montant

CHF

ou le montant maximum autorisé

Nom du créancier gagiste

Prénom du créancier gagiste

Rue / n° du créancier gagiste

NPA / localité du créancier gagiste

Registre foncier

Je consens à une inscription de la restriction de vente pour la Katharinen Pensionskasse II, c/o Allvisa Services AG, Case postale, 8027 Zurich, dans le registre foncier et réglerai les taxes d'inscription directement au bureau du registre foncier.

Nom du bureau du registre foncier

Rue / n° du bureau du registre foncier

NPA / localité du bureau du registre foncier

Registre foncier n°

Cadastre / parcelle

Je serai: Propriétaire unique Copropriétaire (part en %: _____)

Propriétaire commun avec conjoint / partenaire enregistré

Titulaire d'une part dans une coopérative de logement ou d'une participation similaire

Utilisation antérieure

Je dispose déjà de fonds de ma prévoyance professionnelle: par versement anticipé par mise en gage

► Si oui:

Date

Montant

CHF

Nom de l'institution de prévoyance

Objet

Adresse, n° de l'objet immobilier

NPA, localité de l'objet immobilier

- Destination:
- Acquisition de la propriété du logement
 - Construction du logement en propriété
 - Participation à la propriété du logement
 - Remboursement de prêts hypothécaires
 - Acquisition de parts dans une coopérative de logement
 - Acquisition d'action dans une société d'actionnaires locataires
 - Transformation ou rénovation du logement en propriété

Concernant le logement, il s'agit: d'un appartement d'une propriété par étages d'une maison individuelle

Date d'emménagement

- L'objet est ou sera ma résidence principale et occupé par moi-même.

Annexes

En cas de versement anticipé

Acquisition

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier
- Contrat de prêt
- Confirmation de la banque indiquant que le versement anticipé sert uniquement à cette fin

Construction

- Contrat de vente (terrain) ou extrait du registre foncier (terrain)
- Contrat de prêt (crédit bancaire)
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire définitif avec attestation des moyens de droit

Remboursement/prêt hypothécaire

- Extrait du registre foncier actuel
- Extrait du compte hypothécaire actuel

Transformation ou rénovation

- Voir remboursement; en outre: Documents relatifs à la transformation (devis, offres, plans, permis de construire, etc.), confirmation de la banque indiquant que le versement anticipé ne sert qu'à cette fin

Acquisition de parts

- Originaux des certificats de parts
- Confirmation de la coopérative de construction et d'habitation

À joindre obligatoirement pour les cantons Tessin et Valais

- Extrait du cadastre

En cas de mise en gage

Acquisition

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier
- Contrat de gage avec la banque (avis de mise en gage)
- Contrat de prêt

Construction

- Contrat de vente (terrain) ou extrait du registre foncier (terrain)
- Contrat de prêt
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire définitif avec attestation des moyens de droit
- Contrat de gage avec la banque (avis de mise en gage)

Transformation ou rénovation

- Extrait du registre foncier actuel
- Extrait du compte hypothécaire actuel
- Contrat de gage avec la banque (avis de mise en gage)
- **En outre:** documents relatifs à la transformation (devis, offres, plans, permis de construire, etc.)

Signatures_____
Lieu, date_____
Signature de la personne assurée_____
Lieu, date_____
Signature du conjoint / partenaire enregistré

► **Important: la signature du conjoint ou du partenaire enregistré doit être légalisée (par la commune ou un notaire).**

Remarques

Dans le cas où des rachats ont été effectués dans la prévoyance, le montant qui en résulte ne peut faire l'objet d'un versement anticipé pour les trois années suivantes.

Dans le cas où les versements anticipés ont été effectués pour l'encouragement à la propriété du logement, un rachat ne peut être effectué que lorsque les versements anticipés ont été remboursés. Ceci n'est pas valable

- dans les cas où le remboursement n'est plus autorisé car les rachats avec les versements anticipés ne dépassent pas les prestations réglementaires maximales.
- pour les rachats dans le cadre d'un divorce/dissolution judiciaire d'un partenariat.

Nous ferons parvenir une copie de cette demande au service du registre foncier compétent pour une inscription dans ce dernier.

Nous souhaitons naturellement traiter votre demande dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons y parvenir que si

- vos informations sont complètes;
- vous avez joint tous les documents nécessaires.

Veuillez envoyer le formulaire rempli à l'adresse suivante: **Allvisa Services AG, Karina Togni, Case postale, 8027 Zurich**